

Le programme d'excellence Eiffel

Recruter et former
l'élite mondiale de demain

www.campusfrance.org/fr/eiffel



L'attraction EIFFEL

Le programme de bourses Eiffel est développé et financé par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI).

Destiné à soutenir l'attractivité des établissements français face à la concurrence mondiale, il vise à l'excellence grâce à une présélection des meilleurs étudiants étrangers par les établissements eux-mêmes, validée par une sélection finale des lauréats par un jury d'experts, garants de leur qualité.

Un programme de soutien financier pour

- Affirmer l'excellence française
- Recruter l'élite des pays émergents
- Former les décideurs de demain

À savoir

Le boursier doit effectuer au moins 75% de son cursus en France.

- Les frais de scolarité ne sont pas pris en charge par le programme Eiffel.
- Le statut de boursier du gouvernement français exonère du paiement des droits d'inscription administratifs les étudiants admis dans les établissements publics.

Calendrier

Mise en ligne de l'appel à candidatures :
Octobre

- Date limite de réception des dossiers par Campus France : Janvier
- Publication des résultats : Mars

Important

Les Services de Coopération et d'Action Culturelle au sein des Ambassades de France émettent un avis consultatif sur les projets des candidats. Ils peuvent accompagner les établissements qui le souhaitent dans l'identification et la sélection des meilleurs étudiants de leur pays de résidence.

Adresses et contacts :

www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/annuaire-et-adresses-du-maedi

Programme Eiffel Master

Domaines d'études

-
- Sciences de l'ingénieur
 - Économie, gestion
 - Droit, Sciences politiques

Durée de la bourse

-
- 12 mois maximum pour une inscription en M2
 - 24 mois maximum pour une inscription en M1/M2
 - 36 mois maximum pour la préparation d'un diplôme d'ingénieur

Financement

-
- Versement mensuel d'un montant de 1181 €
 - Prise en charge directe :
 - titre de transport international acheminement-rapatriement
 - couverture sociale
 - aide au logement

Formation linguistique

-
- 2 mois peuvent être intégrés à la durée de la bourse. Le coût de la formation linguistique n'est pas pris en charge.

Programme Eiffel Doctorat

-
- Sciences
 - Économie, gestion
 - Droit, Sciences politiques

-
- Maximum 10 mois dans le cadre d'une co-tutelle ou d'une co-direction de thèse (en général la deuxième année de Doctorat)
 - **Pour les doctorants en droit**, la bourse est répartie sur un maximum de 3 années universitaires. Les 10 mois de bourse peuvent être fractionnés en 2 ou 3 séjours en France de 3 ou 4 mois chacun.

-
- Bourse mensuelle d'un montant de 1400 €
 - Prise en charge directe :
 - titre de transport international acheminement-rapatriement
 - couverture sociale
 - aide au logement

-
- Seuls les doctorants en droit ont la possibilité de faire financer par le programme Eiffel des cours de français parallèlement à leurs études.



La sélection au cœur du programme Eiffel

- Offrir aux meilleurs étudiants étrangers l'excellence française
- Permettre aux établissements de recruter les meilleurs étudiants dans la zone de leur investissement international
- Garantir les objectifs du programme grâce à la commission de sélection composée de trois collègues d'experts (un par domaine d'études)

Critères de sélection

- Excellence du candidat
- Politique internationale de l'établissement
- Politique de coopération et de partenariat du MAEDI

Les étudiants en cours d'études à l'étranger sont prioritaires par rapport à ceux qui résident déjà en France.

Candidature

Nationalité

Le programme est réservé aux candidats de nationalité étrangère. Les candidats binationaux, dont l'une des nationalités est française, ne sont pas éligibles.

Limite d'âge

Master: être âgé de 30 ans au plus à la date du comité de sélection

Doctorat: être âgé de 35 ans au plus à la date du comité de sélection

Dossiers de candidature

Les candidatures doivent être transmises par les établissements français d'accueil qui s'engagent à inscrire les lauréats dans la formation pour laquelle ils ont été sélectionnés.

Chaque établissement présente un maximum de 40 candidatures, par domaines, pour le volet Master.

Un candidat présenté par plus d'un établissement verra sa candidature rejetée.

À noter

Un étudiant déjà boursier du gouvernement français ne peut être éligible.

Les établissements peuvent présenter pour une bourse Doctorat un candidat qui a déjà bénéficié d'une bourse Master.

Chiffres

352675

**1500 candidats par an
Plus de 15 années d'existence**

Volet Master

- Environ 350 bourses attribuées par an
- 157 établissements candidats dont 68 % de Grandes Écoles
- Amériques : 28 %
- Asie : 44 % des candidatures
- Sciences de l'ingénieur : 45 % des candidatures
- Économie, gestion : 40 % des candidatures

Volet Doctorat

- 50 bourses attribuées par an
- 86 établissements candidats dont 78 % d'universités
- Maghreb : 23 % ; Afrique : 17 % ; Asie : 12 %
- Sciences : 71 %

Campus France

votre interlocuteur unique



<http://www.campusfrance.org/fr/formulaire/listes-de-diffusion>

Une inscription à la liste de diffusion est proposée sur le site de Campus France. Elle permet de recevoir les alertes et les informations pour les appels à candidatures des différents programmes de mobilité

<http://www.campusfrance.org/fr/base-de-donnees-programmes-recherche>

Une base de données des programmes de recherche

Campus France

vous accompagne

La gestion des bourses d'excellence Eiffel est assurée par l'Agence Campus France : lancement et logistique des appels à candidatures, gestion et suivi financier

www.campusfrance.org/fr/eiffel

Le portail en ligne permet de s'informer et de candidater

- Dates des appels à candidatures
- Vademecum du programme
- Charte de qualité de l'accueil des BGF (boursiers du gouvernement français)

1

La candidature en ligne

candidatures.eiffel@campusfrance.org

- Demande d'accès au portail
- Téléchargement du dossier de candidature
- Dépôt en ligne du dossier de candidature
- Suivi par Campus France de votre dossier (dépôt de votre dossier et/ou annulation du dépôt, vérification de votre dossier par Campus France, notification du résultat de la candidature au lauréat et à l'établissement)
- Accès en ligne à la liste des lauréats

2

Des équipes dédiées aux lauréats du programme

excellence.eiffel@campusfrance.org

- La gestion des financements
- Le versement de la bourse
- Le suivi académique



un extranet à la disposition des boursiers

3

